



**HAL**  
open science

## CRLD - Centre de recherche Léon Duguit pour l'étude des nouvelles transformations du droit

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CRLD - Centre de recherche Léon Duguit pour l'étude des nouvelles transformations du droit. 2009, Université Evry-Val-d'Essone - UEVE. hceres-02032869

**HAL Id: hceres-02032869**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032869>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Centre Léon Duguit

de l'Université d'Evry



Mars 2009



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation  
Unité de recherche :  
Centre Léon Duguit  
de l'Université d'Evry



Le Président  
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités  
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

mars 2009



# Rapport d'évaluation



## L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : Centre Léon Duguit

Label demandé : EA

N° si renouvellement :

Nom du directeur : M. Nicolas MATHEY

## Université ou école principale :

Université d'Evry

## Autres établissements et organismes de rattachement :

## Date de la visite :

20 février 2009



# Membres du comité d'évaluation

## Président :

M. Marcel MORABITO, Sciences Po. Paris

## Experts :

M. Jean-Claude HALLOUIN, Université de Poitiers

M. Lucien JAUME, CEVIPOF, Sciences Po. Paris

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

Aucun membre du CNU n'était disponible à la date de la visite.

# Observateurs

## Délégué scientifique de l'AERES :

M. François SAINT-BONNET

## Représentants de l'université ou école, établissement principal :

Mme Jeanine TORTAJADA, Vice-Présidente de l'Université d'Evry



# Rapport d'évaluation



## 1 • Présentation succincte de l'unité

- 19 enseignants-chercheurs
- 10 HDR
- 19 publiants

## 2 • Déroulement de l'évaluation

La présentation a été effectuée par le directeur du Centre, en présence de 6 enseignants-chercheurs dont le doyen de l'UFR Sciences économiques et juridiques. Aucun doctorant n'a participé à la réunion et les documents remis, bilan comme projet, n'autorisent pas une vision claire du vivier doctoral.

L'exposé a permis de replacer le Centre dans son évolution historique. Il a pris corps à la fin des années 90 et a obtenu le statut d'équipe d'accueil depuis le précédent contrat quadriennal. L'exposé a été suivi d'une intervention de chaque responsable des directions de recherche de l'équipe.

La discussion, fructueuse, a notamment permis d'évoquer une difficulté qu'il importe de surmonter entre la présidence de l'Université et la composante juridique. La position actuelle de la présidence de l'Université visant à exclure toute mention à l'issue des soutenances de thèses, quelle que soit la discipline concernée, se révèle en effet pénalisante pour les candidats juristes au doctorat.

## 3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

Le Centre Léon Duguit abrite des recherches individuelles de qualité qu'il s'efforce de regrouper autour de 4 axes : droits de l'homme et droit humanitaire, droit des collectivités locales et droit public des affaires, droit du financement, droit des biotechnologies. Il rassemble autour de ces thèmes la majorité des publicistes et privatistes de l'Université.

Le lien avec l'enseignement apparaît étroit au niveau des Masters, tout particulièrement dans leur dimension professionnelle. On observe par ailleurs une solide implantation dans l'environnement local, qu'il soit judiciaire, administratif ou technologique. Cette capacité d'ouverture constitue un atout réel.

Cela dit, par-delà l'engagement important des responsables des axes de recherche affichés, l'ambition fédératrice se heurte en l'état actuel à la difficulté de dégager un thème transversal unique qui contribue à mieux asseoir l'identité du Centre. L'appellation Léon Duguit, qui voulait suggérer le rapprochement entre droit public et droit privé, ne suffit pas à réaliser cette identité.



## 4 • Analyse équipe par équipe et par projet

L'axe "droits de l'homme et droit humanitaire" est dirigé par une EC recrutée par l'Université à la rentrée dernière. L'équipe envisage de prolonger ses recherches sur de nouveaux thèmes: droit des étrangers; protection des droits fondamentaux et construction européenne. Elle nourrit l'ambition de créer une nouvelle revue sur les droits de l'homme et les libertés publiques.

L'axe "droit des collectivités locales et droit public des affaires » entend porter une attention particulière aux relations contractuelles et financières des collectivités. L'équipe envisage de privilégier le thème "les collectivités territoriales et les entreprises".

L'axe "droit du financement" souhaite poursuivre le travail initié dans le cadre du droit du financement en droit civil et commercial du crédit en ajoutant la réalisation de dossiers dans des revues spécialisées.

L'axe "droit et biotechnologies" projette d'orienter ses recherches dans deux directions principales: la bioéthique et le droit de l'entreprise de biotechnologie. La proximité du Génopole est effectivement une opportunité à saisir pour développer une approche transversale sur le champ crucial des biotechnologies. Il reste toutefois à alimenter cet axe récemment mis en place par des publications plus consistantes.

## 5 • Analyse de la vie de l'unité

- En termes de management :
  - L'unité est dirigée de façon engagée. Les responsables des axes forment autour du directeur une équipe que caractérise une réelle motivation.
  
- En termes de ressources humaines :
  - L'unité souffre de l'absence de rattachement à une école doctorale.
  - Si la proximité des universités de Paris ne favorise pas la stabilité des équipes, le recrutement opéré maintient à l'évidence la qualité.
  
- En termes de communication :
  - Riche en termes de publications individuelles, le Centre Léon Duguit doit renforcer sa dimension collective. Les projets en cours sont susceptibles de l'aider à progresser dans cette voie.



## 6 • Conclusions

– Points forts :

- La motivation de l'équipe: l'engagement des collègues rencontrés est un atout majeur du Centre.
- La volonté de coopération entre publicistes et privatistes: l'analyse des différents projets confirme la volonté permanente de connecter les approches privatistes et publicistes.

– Points à améliorer :

- La dimension collective du Centre doit être renforcée.
- L'identité du Centre doit faire l'objet d'une réflexion renouvelée.

– Recommandations :

- Dégager un thème mobilisateur susceptible de fédérer l'ensemble des membres du Centre autour d'une opération commune. L'expérience avait été tentée sur les centres commerciaux. Il faut renouveler ce type de projet capable de dynamiser le tissu collectif. A cet égard, les possibilités offertes par le secteur des biotechnologies méritent d'être davantage exploitées dans un environnement que caractérise une forte dominante scientifique.
- Développer la réflexion sur l'identité du Centre Léon Duguit. L'association de publicistes et de privatistes est en soi un élément central et les membres du Centre en ont clairement pris la mesure. Elle ne suffit toutefois plus de nos jours à fonder une identité. Il importe en conséquence de reprendre la question sur le fond, quant au contenu susceptible de pérenniser une authentique identité collective.
- Bien que la forte attractivité des universités de Paris ne favorise pas la stabilité de l'équipe, l'engagement et la qualité des membres du Centre doivent leur permettre d'atteindre ces objectifs. Il faut les soutenir dans cette entreprise.

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
C	B	C	C	C





**Université d'Evry-Val-d'Essonne  
Cabinet de la Présidence**

Affaire suivie par :

Emery Olivier

Téléphone :

01.69.47.80.46

Evry, le 8 avril 2009

Le Président de l'Université

à

Monsieur Jean-François DHAINAUT  
Directeur de l'AERES

*Objet : Rapport d'Evaluation du CENTRE Léon DUGUIT(EA 4107)*

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez transmis le rapport d'évaluation du Centre Léon Duguit dirigé aujourd'hui par le Professeur Nicolas MATHEY, qui lui a été adressé.

Vous trouverez ci-joints, en réponse à ce rapport, les remarques et les commentaires du Directeur de ce laboratoire.

Je souscris à l'ensemble de l'analyse de cette Unité et prends note des recommandations formulées. Sur la base des points à améliorer, l'université s'efforcera d'accompagner au mieux ce laboratoire. Elle mise sur la structuration de sa recherche dans le domaine des SHS, par le développement d'une Ecole Doctorale dans le domaines des SHS et fera en sorte que les candidats juristes au doctorat ne soient pas pénalisés dans leur avenir professionnel en rétablissant la mention concernant les félicitations du jury. Elle aidera aussi, dans la mesure du possible, à dégager et faire évoluer un thème fédérateur qui aiderait à l'émergence d'une meilleure identité collective.

Je vous remercie pour la qualité de ce travail d'expertise et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président de l'université  
d'Evry-Val-d'Essonne

  
Richard MESSINA





Département de droit  
Centre Léon Duguit pour les  
nouvelles transformations du  
droit

Objet : rapport AERES

Madame, Monsieur,

Nous avons reçu le rapport et pris connaissance des observations du comité d'experts avec le plus grand intérêt. Nous avons constaté que les efforts entrepris depuis quelques années ont été justement perçus.

Nous avons également relevé l'invitation qui nous a été faite à renforcer l'identité collective du Centre. Nous avons déjà travaillé sur ce point avant et après la visite du comité d'experts. Nous avons engagé une réflexion devant aboutir à tenir un colloque tous les deux ans sur un sujet transversal mettant en valeur les chercheurs du centre et permettant des échanges avec des collègues d'autres universités.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma respectueuse considération.

Nicolas Mathey  
Professeur à l'Université d'Evry  
Directeur du Centre Léon Duguit